

Les villages de Salsigne et Villanière entourent le site de la mine d'or. Cette mine, fermée en 2004, a été le sujet d'échanges forts entre les mineurs qui ne voulaient pas perdre leur travail et les écologistes qui protestaient contre la pollution. Cette balade fait le tour du site mais vous ne verrez rien car il est protégé par des clôtures.

En 2017 Villanière a opté pour le photovoltaïque. Deux grands champs de panneaux sont déjà installés et un troisième en discussion.



Trace n° 592213

Durée	2h 15	Difficulté	Facile
Distance	6,30 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	168 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	168 m	Commune	Salsigne (11600)
Point haut	450 m	Région	Massif central
Point bas	282 m		

Description

À la sortie est de [Salsigne](#), dans une petite rue qui descend au Nord vous apercevrez la caserne des pompiers. Descendez cette rue, dépassez la caserne et tout de suite après vous avez un grand parking à droite où vous pouvez vous garer.

(D/A) Quittez le parking par la droite ou la gauche et rejoignez la rue principale. Tournez à gauche et traversez tout le village par cette route. Restez sur la D111, Route de [Villardonnelle](#). À la sortie du village longez une barrière basse en bois.

(1) Avant la fin de la barrière, passez par-dessus et descendez 10m pour remonter aussitôt par un sentier très caillouteux et encaissé. Passez devant le château d'eau et continuez tout droit. Le chemin fait un grand virage à gauche. Au carrefour suivant tournez à droite sur 50m.

(2) Virez encore à droite. Cette voie est, en général, fermée par un fil. Passez, mais n'oubliez pas de refermer la clôture. Suivez cette voie carrossable jusqu'à la route goudronnée qui donne accès à La Jordanne. Continuez jusqu'au X formé par la D73 et cette route.

(3) Passez sur la D73 et continuez de monter au Nord. Arrivez sur la D411 et tournez à droite vers Villanière. Continuez cette route dont les bas-côtés larges permettent d'éviter le goudron. Arrivez à Villanière et entrez dans le village.

(4) Prenez la première à droite, Rue du Trop-Plein. Continuez par la Rue de la Cavaillière. Au Stop, prenez la première à droite, Route de Salsigne. Continuez cette route en longeant la centrale solaire. Un petit arrêt au monument dédié aux mineurs et continuez de descendre la route.

(5) À la fin de la centrale solaire, et en face, trouvez un sentier qui part à droite. Descendez-le jusqu'à une route qui a été empierrée avec des cailloux ferrugineux ce qui lui donne une couleur marron rouge assez surprenante. Prenez-la à gauche et arrivez sur la route principale. En face, vous voyez la caserne des pompiers. Vous êtes arrivés au parking (D/A).

Points de passage

- D/A Parking face à la caserne des pompiers**
N 43.328691° / E 2.358762° - alt. 282 m - km 0
- 1 Barrière basse en bois**
N 43.331438° / E 2.353395° - alt. 303 m - km 0.62
- 2 Clôture**
N 43.332519° / E 2.34461° - alt. 351 m - km 1.47
- 3 Au Nord par la D73**
N 43.341966° / E 2.343855° - alt. 413 m - km 2.61
- 4 À droite, Rue du Trop Plein**
N 43.342861° / E 2.360695° - alt. 381 m - km 4.32
- 5 Sentier en face de la fin des panneaux solaires**
N 43.333564° / E 2.361639° - alt. 335 m - km 5.59
- D/A Parking face à la caserne des pompiers**
N 43.328689° / E 2.358766° - alt. 282 m - km 6.3

Informations pratiques

À voir

[Mine d'or de Salsigne](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-la-mine-d-or-de-salsigne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.